

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous avons en effet continué les recherches pour fouiller une deuxième fois la région déjà survolée. Les nouvelles recherches ont représenté 120 heures de vol, mais elles ont malheureusement été infructueuses.

* * *

LES TRANSPORTS

LA DISPARITION D'UN HÉLICOPTÈRE EN C.-B.—L'ENQUÊTE MINISTÉRIELLE

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai prévenu le ministre des Transports de ma question supplémentaire. À propos de la disparition de l'hélicoptère de Trans West, il y a cinq ou six semaines, comme il n'y a pratiquement pas de communication entre le ministère de la Défense nationale, le ministère des Transports et les familles affligées, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a institué une enquête sur l'accident et si oui, quand elle a commencé et quand, à peu près, pouvons-nous compter avoir un rapport?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la coopération avec le ministre de la Défense nationale est totale. Nous essayons de trouver l'hélicoptère et tout espoir de le retrouver fera reprendre les recherches, mais jusqu'à maintenant nous n'avons pas la moindre idée où il se trouve.

* * *

LA RADIODIFFUSION

LA TENEUR DE 30 P. 100 EN ÉLÉMENTS LOCAUX POUR LES ÉMISSIONS EN MODULATION DE FRÉQUENCES IMPOSÉE PAR LE CRTC

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. En vertu d'un règlement récemment annoncé par le CRTC, les émissions en modulation de fréquences devront comporter une teneur de 30 p. 100 en éléments locaux à compter du 1^{er} janvier 1976. Le ministre dirait-il donc à la Chambre pourquoi le CRTC a jugé à propos d'intervenir? N'est-ce pas là une sorte de censure, et est-ce que les auditeurs ne devraient pas être laissés seuls juges des émissions d'une station radiophonique?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Monsieur le président, je pense qu'il faudrait examiner beaucoup pour trouver là une forme de censure. Sur les détails de l'ordonnance rendue par le CRTC dans le cas présent, je voudrais avoir l'occasion de me renseigner de façon plus détaillée, afin de pouvoir renseigner l'honorable député qui me pose cette question.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

URANIUM—L'OPPORTUNITÉ D'UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES RESSOURCES

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir pendant quelques instants sur le sujet de l'énergie nucléaire et poser une

Questions orales

question au premier ministre. Outre les pays étrangers, les provinces du Canada commencent à se rendre compte elles aussi que nos réserves d'uranium s'épuisent rapidement, et nous assistons depuis deux ans à l'affrontement avec les provinces au sujet du pétrole et du gaz. Le premier ministre envisagerait-il donc de réunir de nouveau au cours des vacances l'ancien Conseil canadien des ministres des ressources, afin que les provinces et quatre ou cinq organismes fédéraux puissent s'exprimer sur la question de l'uranium, ce minerai énergétique d'importance vitale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le député l'a dit, monsieur l'Orateur, la question est d'importance vitale, et le gouvernement fédéral est désireux de partager avec les provinces ses connaissances en ce domaine et d'obtenir leur collaboration. J'hésite à reconnaître cependant que le remède proposé par le député serait satisfaisant. Sauf erreur, le Conseil des ministres des ressources est tombé en désuétude parce qu'il ne semblait pas constituer une tribune très utile, compte tenu de la tâche à effectuer. Quoi qu'il en soit, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ses homologues provinciaux ont engagé de très sérieuses discussions à ce sujet.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, les dispositions actuelles sont un échec, et les provinces regrettent de ne pouvoir contribuer, car elles doivent négocier au niveau du gouvernement fédéral avec des instances diverses; le premier ministre a-t-il eu vent du mécontentement exprimé par les provinces qui possèdent ces ressources?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, peut-être puis-je répondre à cette question. Je dois dire au député qu'avant de mettre en vigueur les dispositions relatives aux réserves d'uranium, qui ont été annoncées à la Chambre, nous en avons discuté avec les provinces productrices et les provinces consommatrices. Il est vrai que le gouvernement de l'Ontario, en particulier, après avoir approuvé certains contrats d'exportations, s'est opposé à certains autres. Nous sommes d'avis que les réserves, établies grâce à une évaluation de ressources, sont suffisantes pour répondre aux besoins des usines canadiennes déjà en exploitation, en construction ou à l'état de projet, ou pour respecter nos contrats d'exportation. Comme les contrats d'exportation de notre industrie canadienne prennent de l'expansion et que l'offre augmente, il faudra modifier ces dispositions. Mais, je le répète, nous avons discuté en détail des dispositions relatives aux réserves avant que celles-ci ne soient mises en vigueur.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question, bien amicalement, au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Consulterait-il le directeur de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, et lui demanderait-il de prendre l'initiative de réunir les divers organismes fédéraux et de communiquer avec les provinces au sujet des inquiétudes qu'elles m'ont exprimées?